

SAINT-QUIRIN/LETTENBACH



Bulletin Municipal

Le Mot du Maire

L'année qui vient de s'écouler nous a promenés entre espérances et désillusions et nous a laissés espérer une lumière lointaine au bout d'un tunnel sans fin, l'impact de la Covid et de son variant sur notre quotidien ont une nouvelle fois en ce début d'année, bouleversé nos habitudes de vie et perturbé la vie scolaire de nos enfants.

Le virus a disparu des médias pour laisser place à ce malheur qui s'abat en Ukraine où le peuple Ukrainien fait face à la brutalité sans mesure des Russes. Nous apportons tout notre soutien à ce pays face à la folie d'un homme et ses idées.

2021 aura marqué la fin de notre gros chantier de réhabilitation de l'Espace de Rencontre Pierre Fachat où vous êtes tous conviés à l'inauguration le vendredi 11 mars à 19 heures en présence de Mme la Sous-Préfète et de Mme la Sénatrice Mme Belrhiti. Un chantier de longues haleines qui sera, je l'espère, à la hauteur de vos attentes.

Nous sommes aux portes d'une nouvelle année, et nous allons terminer la restauration de l'orgue Silbermann et continuer à travailler sur nos objectifs fixés, la sécurisation de l'école primaire, le projet de lotissement, le développement de l'activité de commerces, l'aire de jeux pour les enfants en ayant toujours à cœur de préserver la douceur de vivre de notre village et en maîtrisant nos dépenses bien évidemment.

L'année 2022 sera chargée par les différentes échéances électorales. En effet, les élections présidentielles auront lieu en avril prochain et les élections législatives dans le courant du mois de juin. J'invite, pour ceux qui ne figurent pas sur les listes électorales de la commune, à s'inscrire avant le 4 mars dernier délai pour pouvoir exercer leur droit de vote. Les bureaux de vote seront à nouveau installés à l'Espace de Rencontre Pierre Fachat.

Espérons que le printemps soit synonyme de liberté et de rencontres, que cette période soit le symbole du renouveau et que les beaux jours qui s'annoncent nous amènent la sérénité à laquelle nous tenons tant, sérénité que nous avons d'ores et déjà retrouvé en sachant que les 3 classes de nos écoles ne seront pas impactées par les mesures de fermeture, mais nous devons rester attentifs et continuer à pouvoir accueillir de nouvelles familles dans notre village.

Beau printemps à tous !

Karine COLLINGRO



Dans ce numéro

Conseil Municipal page 2 à 10

La Vie Communale page 11 à 14

Rétrospective travaux 2021 p 15

Agenda manifestations p 16-17

La vie Associative page 18-19

Page d'Histoire page 20

Vœux de Mme La Sénatrice page 21

Etat civil page 24





CONSEIL MUNICIPAL



MEMBRES PRESENTS: 14

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 20 SEPTEMBRE 2021

Le Conseil Municipal, après délibération

⇒ **Désignation du correspondant défense**

Désigne Alain CAMBAS, conseiller municipal, comme correspondant Défense.

⇒ **Proposition d'achat de terrain communal**

DECIDE de vendre le terrain communal sis lieu-dit « Drièche » Section 25 parcelle n° 17 d'une contenance de 12 ares 84 ca pour un montant total de 642 €, soit 50 € de l'are.

Tous les frais seront à la charge des futurs acquéreurs.

Charge Mme Le Maire à signer l'acte s'y afférent auprès d'un notaire.

⇒ **Achat d'un terrain – Centre du village**

Le Maire propose au conseil d'acquérir une parcelle de terrain appartenant à M. BENA Arsène et à Mme BENA épouse ECKER Marie-Odile, jouxtant les terrains communaux au centre du village, Section 06 parcelle n° 160 d'une contenance de 4 ares 44 ca.

Vu l'emplacement du terrain à côté de terrains communaux,

DECIDE l'achat du terrain Section 06 parcelle n° 160 d'une contenance de 4 ares 44 ca pour un montant total de 178 €, soit 40 € de l'are.

Tous les frais seront à la charge de la commune.

Charge Mme Le Maire à signer l'acte s'y afférent auprès d'un notaire.

⇒ **Décision modificative de crédits n° 3 – budget général**

Vu la dissolution du CCAS et le solde de trésorerie à basculer sur le budget général,

APPROUVE la décision modificative de crédits n° 3 sur le budget général.

⇒ **Prime bacheliers 2021**

ACCEPTE la prime de 100 € pour l'obtention du baccalauréat de

- WOLFF Lola
- CAMBAS Sarah

⇒ **Prime achat maison**

ACCEPTE la prime de 300 € pour l'achat d'une maison à :

TRUER Guillaume 118L Rue d'Alsace

⇒ **Prime de naissance**

ACCEPTE la prime de 200 € pour la naissance de :

Léo NOPRE, fils de Aurélien NOPRE et de Géraldine SIMON

Lucie COMOLI, fille de Mickaël COMOLI et de Marion SCHAEFFLER

⇒ **Bail commercial avec la SARL Laboratoire d'Écriture et d'Image (EJT Labo)**

(13 voix pour et 1 abstention)

AUTORISE la **SARL Laboratoire d'Écriture et d'Image (EJT Labo)** à occuper les locaux 36 rue de l'église (anciennement galerie Boyrié) pour une durée de 3 mois à compter du 1^{er} Octobre pour un loyer mensuel de 380 euros, reconductible de 1 à 2 mois (sans charge) avec un bail commercial fixant les modalités de location.

AUTORISE Mme le Maire à signer le bail commercial avec M. Etienne TRUER-JAXEL de la **SARL Laboratoire d'Écriture et d'Image (EJT Labo)**.

⇒ **Projet installation relais téléphonie mobile –**

-ACCEPTE le projet de l'installation d'une nouvelle antenne relais au lieu-dit « chemin des Morts » parcelle 90 section 26 d'une superficie d'emprise de 40 M2

(1 vote contre)

-DEMANDE que le loyer annuel soit à hauteur de 4 000 € / an et non 2 500 euros

Le bail pourrait alors être signé par Mme le Maire sous réserve de l'acceptation par la société ORANGE du loyer de 4 000 €/an.

⇒ **Renouvellement de convention Service Transports Région Grand Est**

DECIDE de renouveler la convention AO2 conclue avec le service Transports Région Grand Est du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2027.

Le Maire est autorisé à signer la convention.

⇒ **Modification délibération vente atelier communal à M. et Mme WEIL**

Prend acte des modifications parcellaires comme suit au PV d'arpentage :

Section 25 n° 398/76	rue du Stade	01 are 79 ca
Section 25 n° 400/76	rue du Stade	06 ca
Section 25 n° 401/76	rue du Stade	30 ca
Pour une contenance totale de		02 ares 15 ca

⇒ **Projet d'ouverture d'un site naturel au public et demande de subvention au titre du programme départemental pour des micro-projets – Ponton zone humide centre du village**

A l'unanimité des membres présents,

ADOPTE le projet selon le plan de financement annoncé.

APROUVE les devis présentés par :

Scierie Mombert pour un montant de	6 334.84 € HT
Point P pour un montant de	820.40 € HT
Création de panneaux d'information d'un montant estimatif de	2 980.00 € HT
Total	10 135.00 € HT

SOLLICITE l'aide du Département au titre du programme dédié aux micro-projets dans le cadre du budget 2021.

S'ENGAGE à ne pas débiter les travaux avant la réception de la notification d'attribution de l'aide par l'Assemblée Départementale.

AUTORISE Madame le Maire à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

⇒ **Aide du Conseil de Fabrique à l'entretien du chauffage annuel de l'église Priorale**

DECIDE de demander le remboursement du Conseil de Fabrique pour la facture de prestations de service « ENGIE » P1/4 frais de gestion CP chaque année à réception de celle-ci par la commune.

⇒ **Subvention Football Club de St-Quirin**

ACCORDE une subvention de 2000 euros au football club de Saint-Quirin.

ACCEPTE la demande de devis pour le changement des portes des wc extérieurs et les prendra à sa charge.

⇒ **Bureau d'Information Touristique de Saint-Quirin**

ESTIME qu'il est indispensable d'avoir un point d'accueil touristique à l'année et non sur une période éphémère.

ESTIME que nous avons un label «Un des Plus Beaux Villages de France» et que la CCSMS devrait en tenir compte et nous soutenir en maintenant un point informations de manière pérenne, il n'y a que deux villages labélisés dans notre département et Saint-Quirin est le seul de Moselle Sud. Le label est un point d'attractivité fort du territoire et il mérite d'être soutenu et reconnu.

OBSERVE un déséquilibre sur cette réorganisation et que la zone montagne est oubliée voir abandonnée.

SOUHAITE que la CCSMS apporte une autre réflexion sur la réorganisation de l'accueil touristique communautaire.

DEMANDE que le soutien financier évoqué il y a près de 2 ans (environ 12 000 €) soit pérennisé.

⇒ **Convention fonds de concours CCSMS – Réfection sanitaires camping**

ACCEPTE que Mme Le Maire signe l'avenant à la convention du fond de concours avec la CCSMS

⇒ **Convention fonds de concours CCSMS – Restauration de l'Orgue Silbermann**

ACCORDE à Mme Le Maire de signer la convention de participation financière de la CCSMS pour la restauration de l'Orgue Silbermann.

⇒ **déclarations d'intentions d'aliéner**

DECIDE de ne pas exercer son droit de préemption sur :

Section 03 n° 30

Section 03 n° 11 et 132

Section 26 n° 135

Informations et questions diverses évoquées au conseil municipal

- La documentation sur le projet de territoire à l'échelle du territoire CC-SMS est transmise à chaque membre du conseil municipal
- Le rapport de l'eau 2020 est reporté à la prochaine réunion du conseil municipal
- La participation de membres externes au conseil municipal aux diverses commissions est acceptée par le conseil, sachant que les membres externes ne seront que participants et ne pourront en aucun cas prendre des décisions.
- Mme le Maire fait part au conseil de la décision du maintien de la deuxième fleur de la commission des « Villes et Villages fleuris » qui était venue visiter le village en juin dernier. Elle remercie tous les bénévoles et le personnel technique pour leur implication.
- Plante invasive : Renouée du Japon, se répand de plus en plus dans certains secteurs de Saint-Quirin et environs, Camille Brouillard soulève le problème et cherche des solutions. Aucune solution n'ayant été trouvée pour éradiquer cette plante invasive.
- Mme le Maire fait part au conseil qu'un collectif « pour un assainissement équitable à Saint-Quirin » a vu le jour et qu'une trentaine de foyers ont répondu à ce collectif. Les différentes remarques ont été transmises au Président de la CC-SMS de Sarrebourg, M. Roland KLEIN.
- Serge Houbre fait part au conseil de l'avancement des travaux en cours :
 - Espace de Rencontre Pierre Fachat: visite des lieux avec les membres du conseil municipal
 - Rénovation de l'orgue et avancement de la balustrade
- La demande d'un administré de la rue Brûlée est étudiée concernant la réglementation future de la circulation rue Brûlée. Un arrêté de circulation ainsi que les panneaux de signalisation seront mis en place.
- Mme le Maire fait part qu'il devient indispensable de travailler sur la signalétique au cœur du village
- Un projet d'une MAM Maison Assistante Maternelle sur Saint-Quirin est en étude, porté par deux personnes.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 DECEMBRE 2021

MEMBRES PRESENTS: 12

MEMBRES EXCUSES: MACHET Martine, CAMBAS Alain

Le Conseil Municipal, après délibération

⇒ **Avenants sur marchés « Rénovation Espace de Rencontre Pierre Fachat »**

ACCEPTE les différents avenants sur marchés « Rénovation Espace de Rencontre Pierre Fachat » comme indiqué sur le tableau de suivi des travaux pour un montant total de travaux modificatifs de 21 539.15 € HT.

⇒ **Décision modificative de crédits n° 4 – Budget Principal**

APPROUVE la décision modificative de crédits n° 4 sur le budget général.

⇒ **Admission en non-valeur – Budget EAU**

ACCEPTE en non-valeur la somme de 15.36 €, représentant les redevables

⇒ **Subvention pour le marché de Noël 2021**

Madame le Maire propose au conseil municipal d'allouer une subvention à l'Association « Union Musique St-Quirin », en effet, cette association porte financièrement et organise le marché de Noël 2021 aidée d'autres associations du village.

A ce jour, la cc-sms s'est engagée sur une aide d'un montant de 5 000 €.

La Présidente de l'association « Union Musique St-Quirin », représentant le collectif d'associations, celles-ci demandent une aide financière à la commune de St-Quirin à hauteur de 4 000 €.

ACCORDE une subvention de 4 000 € à l'Union Musique St-Quirin, représentant le collectif d'associations pour le marché de Noël 2021.

⇒ **Subvention exceptionnelle Football Club de St-Quirin – Achat portes vestiaires**

ACCORDE une subvention exceptionnelle de 1 000 € au football club de St-Quirin pour la prise en charge des portes au vestiaire du foot.

⇒ **Adhésion de la Commune à la Convention Territoriale Globale (CTG) de la Caisse d'Allocations Familiales**

APPROUVE l'adhésion de la Commune de Saint-Quirin à la Convention Territoriale Globale

AUTORISE Le Président de la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud à signer le contrat de convention et tous documents s'y rapportant.

⇒ **Avis sur projet d'orientations stratégiques et plan d'actions du Plan Local de l'Habitat**
à l'unanimité :

- **ÉMET** un **AVIS FAVORABLE** sur le projet d'orientations stratégiques et le plan actions du Plan Local de l'Habitat approuvé par la Communauté de Communes.
- **AUTORISE** M. Le Maire à signer toutes les pièces nécessaires au dossier

⇒ **Demande de renouvellement de bail avec la Sté « Promenons-nous dans les bois » - Etienne Jaxel-Truer**

AUTORISE la **SARL Laboratoire d'Ecriture et d'Image (EJT Labo)** à occuper les locaux 36 rue de l'église (anciennement galerie Boyrié) jusqu'au 31 mars 2022 pour un loyer mensuel de 380 euros, reconductible si nécessaire (sans charge) avec un bail commercial fixant les modalités de location (annexé).

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer le nouveau bail commercial avec M. Etienne TRUER-JAXEL de la **SARL Laboratoire d'Ecriture et d'Image (EJT Labo)** jusqu'au 4 mars 2022.

⇒ **Proposition de nouveau bail de téléphonie avec la sté « TOTEM » par Orange**

Le conseil municipal prend note de l'emplacement du pylône au lieu-dit « Haussegord » Section 26 parcelle 90

Le bail est consenti pour une durée de 12 années à compter de sa date d'entrée en vigueur

Le loyer annuel s'élève à 4 000 € nets avec indexation annuelle de 1%.

Après délibération, le conseil municipal, **AUTORISE** Mme le Maire, à signer le bail.

⇒ **Prime achat maison principale**

ACCEPTTE la prime de 300 € pour l'achat d'une maison à :

RUFFENACH Benoît et WEHRLE Laetitia	59 Rue Ste-Claire
ANDRIEN Lionel et WAGNER Amanda	11A rue du Moulin

⇒ **Participation sur frais de personnel budget eau vers budget général**

VALIDE la décision prise lors de la préparation budgétaire 2021 ;

Note les écritures comptables inscrites au BP 2021 :

Budget eau	Dépenses de fonctionnement art 621	20 000 €
Budget général	Recettes de fonctionnement art 70841	20 000 €

⇒ **Ouverture de crédits sur le budget 2022**

Considérant la nécessité de payer les factures d'investissement, Mme Le Maire propose au conseil municipal selon l'article L1612-1 du code général nous autorisant à ouvrir le quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

L'ouverture de crédits sur le budget 2022 au compte 21318 de 200 000 euros.

ACCEPTTE d'ouvrir les crédits sur le budget 2022 selon l'article L1612-1 du code général au chapitre 21318 de 200 000 euros, afin d'engager et liquider les dépenses d'investissements dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Informations et questions diverses évoquées au conseil municipal

- **Dépôts déchets sauvages**

Le Maire soumet au conseil le retour de la formation de l'Association des Maires Ruraux 57 intitulée « Comment être efficace pour se débarrasser des épaves et des dépôts de déchets sauvages » organisée par l'AMR57, les 4 et 18 novembre dernier.

Le Maire constate l'incivisme de plusieurs administrés et autres personnes laissant épaves de voitures, camionnettes, déchets de tous ordres (ordures ménagères, encombrants, cartons, gravats, etc...) sur des espace communaux ou privés.

C'est pourquoi, le Maire propose au conseil municipal d'établir un arrêté municipal portant interdiction des dépôts sauvages sur l'ensemble des voies publiques et sur le domaine public de la commune.

Une lettre de mise en demeure, un procès-verbal de constat, seront pris pour chaque infraction.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 FEVRIER 2022

MEMBRES PRESENTS: 11

MEMBRES EXCUSES: MACHET Martine, Mathieu SCHAEFFLER, Anthony MATHIS

Le conseil municipal, après délibération,

⇒ **Vote des comptes de gestion 2021 Budget général – eau**

Déclare que les comptes de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le Trésorier, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserves de sa part.

⇒ **Affectation des resultats budget général**

RESULTAT	RESULTATS ANTERIEURS	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESTES A REALISER 2021	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
CA 2021					
- 369 332,60 €	- 5 490,67 €	- 374 823,27 €	13 434,00 €	- 303 847,00 €	- 70 976,27 €
			317 281,00 €		
75 044,41 €	- €	81 739,33 €			81 739,33 €

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021	
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	70 976,27 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	10 763,06 €
Total affecté au c/ 1068 :	70 976,27 €

⇒ **Affectations des résultats budget eau**

RESULTAT CA 2021	RESULTATS ANTERIEURS	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESTES A REALISER 2021	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
9 993,17 €	43 749,83 €	53 743,00 €	48 740,00 €	48 740,00 €	5 003,00 €
1 429,45 €	39 076,81 €	40 506,26 €			40 506,26 €

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021		
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		- €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		40 506,26 €
Total affecté au c/ 1068 :		- €

⇒ **Demande de prêt de 250 000 € - Achat bâtiment et rénovation pour ateliers municipaux**

Le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire de faire une demande de prêt à hauteur de 250 000 € auprès d'une banque pour l'achat d'un bâtiment « ancien garage Faure » actuellement en location pour un montant de 600 euros par mois et rénovation de celui-ci pour les ateliers municipaux.

il soumet au conseil les propositions reçues de différentes banques.

DECIDE de retenir la banque du Crédit Agricole selon les conditions suivantes :

Montant : 250 000 €
Type échéance : Trimestrielle
Type de taux : Fixe
Taux client : 1.13 %
Durée : 300 mois – 25 ans
Frais de dossier : 250 €
TEG annuel : 1.14 %

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat de prêt auprès du Crédit Agricole à hauteur de 250 000 € selon les conditions du prêt ci-dessus.

⇒ **Tarifs Camping**

Fixe les tarifs du camping municipal à appliquer comme suit à partir de 2022 :

Par campeur / jour **4 €**
 Par emplacement Tente / jour sans électricité **4 €** avec électricité / jour **6 €**
 Par emplacement Caravane et camping-car / jour **6 €** avec électricité / jour **8 €**
 Garage mort forfait semaine « Saison » **35 € du 1^{er} juin au 30 septembre**
 Garage mort forfait semaine « Hors saison » **20 €**
 Badge accès sanitaires / caution **20 € / badge avec pièces d'identité**
 Utilisation machine à laver avec sèche-linge **5 €/ par machine**

⇒ **Tarifs location Espace de Rencontre Pierre Fachat**

Particuliers du village

* mariage (S + D) **300,00 €**
 * repas de famille (S + D) **300,00 €**
 * repas de famille (journée) **150,00 €**
 * apéritif mariage ou autre **50,00 €**
 * enterrement **Gratuit**

Particuliers extérieurs

* mariage **400,00 €**
 * repas de famille (S + D) **400,00 €**
 * repas de famille (journée) **300,00 €**
 * apéritif mariage ou autre **200,00 €**
 * enterrement (sauf paroisse) **50,00 €**

CAUTION 500 EUROS

⇒ **Tarifs location salle du Club House**

les tarifs de location de la salle Club House comme suit :

La journée : 120 €

Le week-end : 170 €

Une caution de 200 € est demandée avec état des lieux

⇒ **Adhésion à la mission « RGPD » du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Moselle et nomination d'un délégué à la protection des données (DPD)**

DECIDE:

- d'autoriser le Maire à signer la convention de mutualisation avec le CDG 57, précisant notamment le coût relatif à l'exercice de cette mission facultative, en application de l'article 25 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984,
- d'autoriser le Maire à prendre et à signer tout acte relatif à la présente mission de mise en conformité avec la réglementation européenne et nationale,
- d'autoriser le Maire à désigner le Délégué à la Protection des Données du CDG 57, comme étant notre Délégué à la Protection des Données

⇒ **Harmonisation du temps de travail (1607 h) – Décompte du temps de travail des agents publics**

À compter du 01/01/2022 [le décompte du temps de travail des agents publics](#) est réalisé sur la base d'une durée annuelle de travail effectif de 1 607 heures, sans préjudice des heures supplémentaires susceptibles d'être effectuées

⇒ **Prime de naissance**

ACCEPTE la prime de 200 € pour la naissance de :

Suzie SCHAEFFLER, fille de Mathieu SCHAEFFLER et Roxane HOCH

⇒ **Avenant au marché « Restauration de l'orgue Silbermann**

Valide et lève l'option 2 : restauration en profondeur du sommier du grand orgue pour un montant de 8 200 € HT celle-ci n'étant pas prévue par l'acte d'engagement

⇒ **DECLARATION(S) D'INTENTION(S) D'ALIENER** D.I.A

Decide de ne pas préempter les maisons

Section 7 n° 2 et 3 « village »

Section 5 n° 155/68 Rue Brûlée

Section 5 n° 04 « village »

Section 6 n° 55 « village »

Section 5 n° 93 et 117 « village »

⇒ **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- ◆ Le Maire informe le conseil d'un virement d'une somme de 2 042 € de l'association L'I.E.N.S concernant sa participation sur la charge salariale du personnel communal au dépôt de pains pour l'année 2020.
- ◆ Camille Brouillard propose une collecte des pneumatiques sur St-Quirin – Lettenbach. Il présente au conseil une proposition de prix de la société « Sytraval ». Le principe est validé par le conseil municipal.
Il est proposé qu'une petite contribution soit demandée aux administrés venant déposer leurs pneumatiques.
Tout cela sera réexaminé au prochain conseil.

LA VIE COMMUNALE



ANNIVERSAIRE



Une délégation du Conseil Municipal s'est rendue chez Mme COLSENET pour son 100ème anniversaire le 10 décembre 2021, Doyenne du village, en présence de sa sœur Suzanne, son frère Pierre et sa fille Monique. Madeleine COLSENET est née GOND à Saint-Quirin le 10 décembre 1921. Elle est partie sur PARIS à l'âge de 25 ans pour travailler en qualité d'aide à domicile. Elle a rencontré son futur mari dans la capitale et ils s'y sont mariés le 13 février 1965. Leur fille unique Monique est née en 1948. Ils sont revenus à Saint-Quirin en 1968. M. COLSENET est décédé en 1990. Mme COLSENET Madeleine aime beaucoup les mots croisés ainsi que les sudokus, la broderie et son jardin.

Ecole maternelle : les inscriptions 2022-2023

Les inscriptions pour les enfants nés en 2019 qui ne sont pas encore scolarisés auront lieu au secrétariat de la mairie le lundi 25 avril 2022 de 14h à 17h00.

Merci de venir muni du carnet de santé et du livret de famille.



Correspondant Républicain Lorrain

Monsieur François FISCHER reprend la correspondance du Républicain Lorrain jusqu'ici assurée par Monsieur Marcel OSWALD.

Nous remercions chaleureusement Mr Oswald pour toutes ces années de publications d'articles de presse pour notre commune.

Merci aux associations de prendre contact avec Mr Fischer pour vos différentes manifestations.

Mail de Mr Fischer: rlfrancois.fischer@orange.fr

BRIOCHE DE L'AMITIE

Un grand merci à toute la population pour votre grande générosité à l'occasion de la vente des brioches de l'amitié. Les associations du village ont pu récolter la somme de 868,50 euros.

Merci au Club de l'Amitié, à l'Union Musique St-Quirin, au Club Vosgien, à l'Association Parenthèse, à l'Association « L'I.E.N.S », et au Football Club pour leur participation.

« SCENSION 2022 »

Nous vous informons que notre traditionnel pèlerinage et braderie de l'Ascension auront lieu cette année.

JOURNÉE CITOYENNE



Dans le cadre de cette journée chaque habitant volontaire consacre une journée à sa commune pour réaliser des chantiers d'amélioration du cadre de vie, valorisation du patrimoine du village etc...

Nous vous invitons à nous rejoindre le SAMEDI 9 AVRIL, rendez-vous devant la mairie à 9 heures

Pour une belle journée de travail mais surtout de convivialité.

Un casse-croute sera offert à tous les participants.

Pour la bonne organisation de cette journée,

merci de vous inscrire auprès Alexandra CHARTON à l'épicerie/dépôt de pain.

POSTES A POURVOIR



EMPLOI CAMPING

La commune recherche un/une « gardien du camping et régisseur du camping ». Le poste est disponible du 1er mai 2022 au 30 septembre 2022.

Au-delà de la gestion du camping et de son entretien des espaces verts et des sanitaires, la personne recherchée contribuera également à l'attractivité de cet espace touristique de notre village.

Vous y trouverez la fiche de poste sur notre site internet www.saintquirin.fr ou en mairie. Délai de candidature au jeudi 31 mars 2022.

EMPLOI SAISONNIER « JOB ETE » (2 à 3 postes de 35 heures par semaine)

Des postes sont à pourvoir pour les jeunes étudiants

résidents à Saint-Quirin/Lettenbach pour la période estivale.

Les candidatures sont à déposer en mairie, dernier délai lundi 4 avril 2022.



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal aura lieu le : LUNDI 21 MARS à 19h (Vote des Budgets prévisionnels)



INAUGURATION ESPACE DE RENCONTRE PIERRE FACHAT

Après presque 17 mois de travaux, l'Espace de Rencontre Pierre Fachat a retrouvé un nouvel éclat. Tous les habitants de Saint-Quirin/Lettenbach sont cordialement invités



*Karine COLLINGRO, Maire de Saint-Quirin, les Adjointes et le Conseil Municipal
Ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration
du nouvel Espace de Rencontre Pierre Fachat*



*Le Vendredi 11 Mars 2022 à 19h
A l'Espace de Rencontre Pierre Fachat*

Un vin d'honneur clôturera cette cérémonie d'inauguration

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Dates de l'élection du président de la République

L'élection du Président de la République se déroulera :

- Le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour ;
- Le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour.

ELECTIONS LEGISLATIVES

- Le dimanche 12 juin pour le premier tour
- Le dimanche 19 juin pour le second tour

À l'Espace de Rencontre Pierre Fachat

Si vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022, n'oubliez pas de vous inscrire. Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Vous pouvez vous inscrire :

en ligne, grâce au téléservice disponible sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;

⇒ en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du [Cerfa n°12669*02](#) de demande d'inscription

⇒ par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le [Cerfa n° 12669*02](#) de demande d'inscription



REPAS DES « ANCIENS »



Le traditionnel repas des Anciens pour toutes les personnes **inscrites** se déroulera

Le DIMANCHE 13 MARS 2022 à partir de 12h00

A l'Espace de Rencontre Pierre Fachat
Animé par Bastien Etienne, Accordéoniste
Repas préparé par l'Hostellerie du Prieuré

CÉRÉMONIE DU DIMANCHE 8 MAI 2022

Rendez-vous à 11h30 pour le dépôt de gerbe au Monument aux Morts

Avec la participation de l'Union Musique de Saint-Quirin, du Corps des Sapeurs-Pompiers et des Anciens combattants. Madame le Maire et le président de l'UNC invitent cordialement la population à y participer et à marquer par leur présence leur reconnaissance à tous ceux qui sont « morts pour la France » et pour que notre France garde sa liberté. Un vin d'honneur sera offert à l'Espace de Rencontre Pierre Fachat pour tous les participants à la cérémonie.



DATES DE BATTUES SUPPLEMENTAIRES



Conformément aux instructions reçues de l'administration et dans le cadre de la lutte contre la surpopulation du sanglier,
Nous vous informons que des battues auront lieu **les 12 et 13 mars 2022**
AMICALE DE TURQUESTEIN
ASSOCIATION FORESTIERE DU DONON
Patrick DUMAS Président

BMW MOTO CLUB

INFORMATION: Passage d'un groupe d'environ 80 motos anciennes le dimanche 8 mai 2022 entre 8h00 et 14h00

JARDIN DU CURE

L'an dernier la commune a décidé de réhabiliter le jardin du curé. Maintenant que les structures ont été totalement remplacées il va falloir faire revivre ce jardin. L'idée est bien entendu de garder « l'esprit » de jardin de curé mais en le faisant vivre comme un lieu participatif et collectif. Il est proposé à des volontaires motivés (seul ou en groupe) de participer à la création et à l'entretien d'un carré composant le jardin du curé. Une première réunion sera programmée courant mars et les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà se manifester en mairie. Les écoles et l'association L'IENS sont également déjà parties prenantes dans ce projet.

RECAPITULATIFS TRAVAUX 2021



- ◆ Poursuite des travaux à la salle des fêtes : inauguration le 11 mars
- ◆ Poursuite des travaux sur l'orgue : inauguration prévue le 3 juillet
- ◆ Reprise du mur de soutènement du cimetière (Ouvriers communaux)
- ◆ Reprise de l'escalier du cimetière
- ◆ Fin des travaux terrain de bicross
- ◆ Fin des travaux au camping avec la réalisation d'un bardage bois sur l'ancien bâtiment (bénévoles + commune)
- ◆ Reprise de l'escalier route de Vasperviller (Ouvriers communaux)
- ◆ Réalisation de plusieurs passages piétons
- ◆ Démolition de la maison de Léon et nettoyage du terrain
- ◆ Rajeunissement du jardin du curé (bénévoles + commune)
- ◆ Relooking placette en face du Presbytère (bénévoles + commune)
- ◆ Divers travaux d'aménagements aux vestiaires du football club (footballeurs + commune)
- ◆ Remise en état de la salle de judo (Ouvriers communaux)
- ◆ Aménagement de la nouvelle épicerie/poste à la mairie.
- ◆ Divers travaux de reprises en béton ou/et enrobés sur des trottoirs sur l'ensemble de la commune.

Toujours en cours

- ◆ Ecoles (mise en sécurité sortie de secours et rénovation WC)
- ◆ Lotissement
- ◆ Allées du cimetière
- ◆ Maison forestière étude d'opportunité
- ◆ Mur de soutènement cimetière
- ◆ Sécurisation carrefour Delanzy
- ◆ Salle ancien club de l'amitié à rénover
- ◆ Presbytère, étude de faisabilité
- ◆ Aire de jeux
- ◆ Etude de chaufferie bio masse



Agenda



CALENDRIER MANIFESTATIONS/RESERVATIONS 2022

SAINT-QUIRIN

MARS

Jeudi 10 Janvier	Goûter CLUB AMITE	CLUB HOUSE
Vendredi 11 Janvier	INAUGURATION	ERPF
Dimanche 13 Janvier	REPAS DES ANCIENS	ERPF
Vendredi 18 Janvier	Association ECRITURES ET IMAGES : projection courts métrages	ERPF
Lundi 21 Janvier	Association ECRITURES ET IMAGES : projection école courts métrages	ERPF
Mardi 22 Janvier	Association ECRITURES ET IMAGES : projection écoles courts métrages	ERPF
Mardi 22 Janvier	Atelier avec Michel Ocelot	CLUB HOUSE
Jeudi 24 Janvier	DONNEURS DE SANG	ERPF
Vendredi 25 Janvier	Assemblée Générale ARAPS 20h	ERPF
Samedi 26 Janvier	Soirée Privée	CLUB HOUSE

AVRIL

Vendredi 1 Avril	Assemblée Générale Association L'IENS	CLUB HOUSE
Samedi 2 Avril	UNION MUSIQUE ST-QUIRIN Concert	ERPF
Jeudi 7 Avril	Projection film Michel Ocelot	ERPF
Vendredi 8 Avril	Projection film Michel Ocelot	ERPF
Samedi 9 Avril	Rallye Auto	CLUB HOUSE
Dimanche 10 Avril	Elections Présidentielles 1 ^{er} Tour	ERPF
Jeudi 14 Avril	Goûter CLUB AMITIE	CLUB HOUSE
Samedi 23 Avril	Assemblée Générale CLUB VOSGIEN District II	ERPF
Dimanche 24 Avril	Elections Présidentielles 2 ^{ème} Tour	ERPF
Samedi 23 Avril	Privé	CLUB HOUSE
Dimanche 24 Avril	Privé	CLUB HOUSE

MAI

Jeudi 12 Mai	Goûter CLUB AMITIE	CLUB HOUSE
--------------	---------------------------	-------------------

JUIN

Samedi 4 Juin	CLUB VOSGIEN Marche Populaire	CLUB HOUSE
Dimanche 5 Juin	CLUB VOSGIEN Marche Populaire	CLUB HOUSE
Jeudi 9 juin	DONNEURS DE SANG	ERPF
Dimanche 12 Juin	Elections Législatives 1 ^{er} Tour	ERPF
Samedi 18 Juin	Privé	CLUB HOUSE

Dimanche 19 Juin	Privé	CLUB HOUSE
Dimanche 19 Juin	Elections Législatives 2 ^{ème} Tour	ERPF
<u>JUILLET</u>		
Dimanche 3 Juillet	Inauguration Orgue Silbermann	ERPF
Samedi 16 Juillet	Privé	ERPF
Dimanche 17 Juillet	Privé	ERPF
Samedi 23 Juillet	Privé	ERPF
Dimanche 24 Juillet	Privé	ERPF
Samedi 23 Juillet	Privé	CLUB HOUSE
Dimanche 24 Juillet	Privé	CLUB HOUSE
<u>AOÛT</u>		
Samedi 6 Août	Privé	CLUB HOUSE
Samedi 20 Août	Privé	ERPF
Dimanche 21 Août	Privé	ERPF
Samedi 20 Août	Privé	CLUB HOUSE
Dimanche 21 Août	Privé	CLUB HOUSE
Samedi 27 Août	CLUB VOSGIEN Section courses	CLUB HOUSE
<u>SEPTEMBRE</u>		
Samedi 3 Septembre	UNION MUSIQUE ST-QUIRIN Fête du Village	ERPF
Dimanche 4 Septembre	UNION MUSIQUE ST-QUIRIN Fête du Village	ERPF
Jeudi 8 Septembre	DONNEURS DE SANG	ERPF
Jeudi 8 Septembre	Goûter CLUB AMITIE	CLUB HOUSE
Samedi 17 Septembre	Privé	ERPF
Dimanche 18 Septembre	Privé	ERPF
Samedi 17 Septembre	Privé	CLUB HOUSE
Dimanche 18 Septembre	Privé	CLUB HOUSE
<u>OCTOBRE</u>		
Jeudi 13 Octobre	Goûter CLUB AMITIE	CLUB HOUSE
<u>NOVEMBRE</u>		
Jeudi 10 Novembre	Goûter CLUB AMITIE	CLUB HOUSE
<u>DECEMBRE</u>		
Jeudi 8 Décembre	Goûter CLUB AMITIE	CLUB HOUSE
Jeudi 15 Décembre	DONNEURS DE SANG	ERPF

LA VIE ASSOCIATIVE

LA FÊTE DU COURT MÉTRAGE

**PARTOUT EN FRANCE
ET À L'INTERNATIONAL**
DU 16 AU 22 MARS 2022
PROJECTIONS - ATELIERS - RENCONTRES

"MANIFESTATION ANNUELLE, LA FÊTE DU COURT MÉTRAGE EXPOSE LA MAGIE DU COURT AU PLUS GRAND NOMBRE.

Pendant une semaine (16 au 22 mars 2022), cinéphiles ou néophytes, jeunes publics, familles et passionnés, explorent la magie du court, partout en France et à l'international, à l'occasion de cette grande fête gratuite et ouverte à tous.

<http://www.lafeteducourt.com>

A cette occasion, l'association De l'Écriture à l'Image (Saint-Quirin) propose une séance de projections tout public le **vendredi 18 mars à 20h15 à St-Quirin** (Espace Rencontre Pierre Fachat)

Venez nombreux, en famille, entre amis, découvrir les pépites audiovisuelles de tous styles (de 2 à 20min) qui vous auront été préparées.

Entre les séries de courts-métrages proposées, les temps de pauses seront propices aux échanges et à partager un moment convivial...

Entrée libre et gratuite (mais soumise au pass sanitaire)"



et l'ensemble de jeunes LAFAMI

Vous invitent à leur **CONCERT**

SAMEDI 2 AVRIL A 20H

A la salle des fêtes Pierre Fachat
de Saint-Quirin



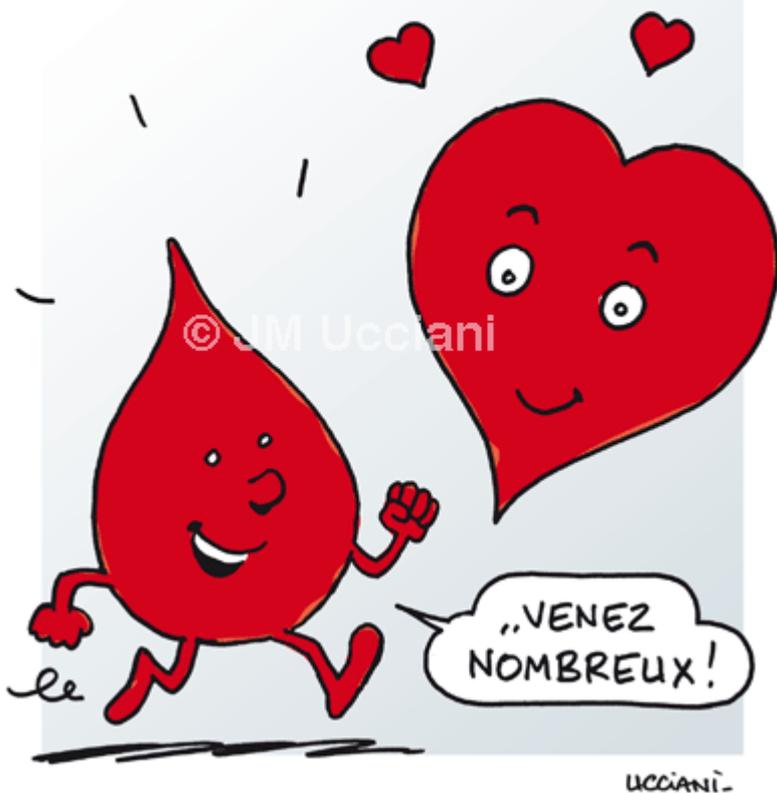
SOIRÉE PIZZA FLAMME



**19 MARS 2022
À PARTIR DE 19H**

SALLE DES FÊTES D'ABRESCHVILLER
ANIMATION MUSICALE ET BUVETTE
BUDOKAN DU DONON
JUDOCLUB ABRESCHVILLER ET ST QUIRIN

Journée du DON DU SANG



LA PROCHAINE COLLECTE
DE DON DE SANG

AURA LIEU

LE JEUDI 24 MARS

De 17h 20h

A L'ESPACE DE RENCONTRE
PIERRE FACHAT

Y penser c'est naturel...
Le faire, c'est essentiel !



ASSEMBLEE GENERALE
ASSOCIATION
L'IE NS
prévue
le vendredi 1er avril
À
Salle du club House

*Les personnes intéressées pour entrer dans
l'association sont les bienvenues à l'assem-
blée générale.*

Salles des fêtes d'Abreschviller



SAMEDI 12 MARS à 19h
DIMANCHE 13 MARS à 13h

ouverture des portes 2h avant

pass sanitaire obligatoire pour
les 12 - 15 ans
pass vaccinal obligatoire pour
les + 16 ans

Exclusivement des
bons d'achats de :
20€ 30€ 100€
Lot final : 500€

*uniquement -12ans
1 carton * 3€
2 cartons * 5€
6 cartons 15€
12 cartons 20€
18 cartons 25€
par personne

Réservations au
06.13.67.79.73

Restauration
sur place



La page d'Histoire des Amis du Patrimoine du Pays de Saint-Quirin

Les innocentes de Saint-quirin n'avaient encore rien vu

Saint-Quirin est un charmant et coquet village situé au bout du monde, là-bas, dans les forêts denses et profondes, proche du Blanc-Rû qui descend du Donon. Jadis, il était peuplé d'hommes des bois, noirs et velus, nerveux et ombrageux ; « *Boquions, schlitteurs, ségards, charbonniers et wolous* »¹. Des durs à la tâche et des durs dans la vie, surnommés « *panses de train* »², jaloux de leur saint patron, Quirin, le guérisseur de toutes les maladies de la peau et fiers de leur prieuré. Des hordes de pèlerins de la plaine et de la montagne accouraient le jour de l'ascension pour participer à la procession transportant la châsse contenant les restes vénérés du saint thaumaturge, de l'église prieurale à la haute chapelle pour bénéficier des grâces et indulgences.

En tête conduisant le cortège, le maître de cérémonie, une espèce de simili-suisse, de suisse-ersatz comme disent les Walches qui parlent de la main gauche, un paroissien enfin, choisi pour sa prestance, digne de figurer parmi les grognards de la garde, coiffé d'un majestueux gibus et vêtu de sa belle redingote de mariage, laquelle pour la circonstance avait été élargie, détachée, brossée et repassée. Malgré tous ces soins diligents, l'absence d'un uniforme témoignant de sa haute dignité et attestant sa noble fonction de suisse, était plus que fâcheuse, elle imprimait dans l'âme de chaque *Saint-Quouryin* et de chaque *Saint-Quouryine* une profonde blessure d'amour propre.

Pensez un peu !..Les Walsches et les Abresch-villes, jusqu'aux gingos de Nindréhau³ qui s'enorgueillissaient les uns comme les autres d'un suisse superbe et magnifique, paradant aux offices dans un uniforme chamarré devant, chamarré derrière et ponctuant la sortie du clergé de la sacristie par un retentissant et percutant coup de hallebarde sur la dalle sonore au pied de l'autel.

Or, était-ce dû à la générosité des paroissiens de Saint-Quouryin ou à quelques nobles donateurs touchés par la grâce, un certain dimanche, mémorable entre tous, quelle ne fût pas la surprise de nos gens de voir apparaître à la tête des clergeons précédant Monsieur'Cureye, un suisse, un vrai, porteur d'une redingote bleu-roi resplendissante de

dorures et d'un pantalon écarlate à faire pâlir la crête de tous les « jâs et jolos »⁴ du village.

Le bicorne et la hallebarde manquaient mais qu'à cela ne tienne, elles devaient venir compléter l'équipement dans un très prochain temps. Leur absence ne nuisait pas à la grandeur du moment. Un petit commencement c'est mieux que rien du tout, *neum deun*.

Seulement..., d'avance je m'excuse de la suite et sollicite votre indulgence..., seulement..., dans sa hâte de revêtir ses beaux habits, notre suisse transporté d'une joie toute neuve, avait étourdimement oublié de boutonner...sa « *broyotte* »⁵ qui bayait et livrait aux regards ses tristes dessous.

C'est là une innocente distraction qui arrive même aux grands de ce monde.

Les paroissiens étaient gênés pour lui. Les paroissiennes, ces madrées, se poussant du coude se mirent à s'agiter, à chuchoter, à sourire à la grande satisfaction du héros...déboutonné...lequel content de les voir manifester leur joie pour la première sortie de son bel uniforme leur dit :

« *Ahedjeu, vo n'a co rien vi, mâ lé prochène foué..., vo wareu tortot lo réhhe.*

(Aujourd'hui vous n'avez encore rien vu, mais la prochaine fois..., vous verrez tout le reste)

Cet événement ancien a tellement frappé les esprits à Saint-Quirin qu'aujourd'hui encore en ce dernier quart du siècle vingt, les vieilles mômiches en font leurs gorges chaudes aux réunions du 3^e âge.

- 1) Bûcherons, schlitteurs, scieurs, charbonniers et flotteurs.
- 2) Sobriquet de Saint-Quirin, à l'origine appliqué aux flotteurs qui conduisaient des trains de flottes de grumes sur la Sarre. (voir Paul Rohr, blasons populaires et autres survivances du passé 1979 p.458.
- 3) Habitants de Walscheid, d'Abreschviller et de Niderhoff, ces derniers surnommés gingos (escargots).
- 4) Les coqs et coquelets
- 5) La braguette..

Ce récit est né sous la plume de Georges L'Hôte



Catherine Belrhiti, Sénatrice de la Moselle
Conseillère régionale – Présidente de la Commission « Lycée durable et Education »



Chers habitants de *SAINTE-QUIRIN*,

Je souhaite tout d'abord vous présenter mes meilleurs vœux pour 2022.

Les temps difficiles que nous traversons doivent nous conduire vers plus de bienveillance, de fraternité, de tolérance et de compréhension. Sachons créer un climat de confiance, de coopération et d'harmonie.

A l'occasion de cette nouvelle année, je remercie Madame le Maire, *Karine*, de m'accorder ces quelques lignes.

Je suis heureuse de constater que notre territoire de Moselle Sud résiste bien à la crise économique et réussit, malgré le contexte de la Covid, la reprise économique voulue au niveau national. Ce dynamisme économique, permis notamment par notre position idéale entre l'Alsace, le Massif des Vosges et la Lorraine, nous offre l'un des plus faibles taux de chômage de

l'Hexagone.

Élue de terrain, je considère que la mission d'une parlementaire doit se nourrir des rencontres auprès de celles et ceux qu'elle représente. C'est pourquoi j'ai déjà visité 650 communes sur les 725 que compte la Moselle. J'ai donc eu plaisir à me rendre à *SAINTE-QUIRIN* et à découvrir ses problématiques. Toujours présente auprès des municipalités, j'ai agi pour préserver et conforter leurs services de base.

Plusieurs écoles, menacées de fermeture par le Ministère de l'Éducation nationale, ont été sauvées grâce à mon action auprès de l'Inspecteur d'Académie en Moselle.

Nommée par le Président du Sénat membre de la commission des élus de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) sous la présidence du Préfet, je travaille à donner les moyens aux collectivités de financer leurs services de base. J'ai ainsi obtenu du Préfet le financement des bouches d'incendie.

J'ai fait mon entrée au Conseil régional sur la liste de Jean Rottner, Président de la Région Grand Est. J'ai été désignée par la suite Présidente de la commission « Lycée durable et Éducation », une compétence importante de notre collectivité.

J'ai organisé sur l'ensemble de la Moselle des « Ateliers de la Sénatrice » à destination des maires et adjoints. J'y propose des « fiches réflexes » qui définissent les aides apportées par l'État et les différentes collectivités en fonction des projets.

Sur un plan national, je m'investis sur des sujets primordiaux comme celui de l'écotaxe. Au Sénat, j'ai aussi pu interpellier le Gouvernement sur différents sujets importants pour les communes, comme l'invasion des chenilles urticantes, un vrai fléau dans nos villages. J'ai aussi attiré l'attention des ministres sur la suppression inquiétante d'un grand nombre de boîtes aux lettres « jaunes », sur la nécessité pour les mairies de pouvoir traiter enfin le problème des biens en état d'abandon ou encore sur les missions des ATSEM, impactées par la scolarisation des enfants dès trois ans. Enfin, j'ai alerté la Ministre des Collectivités territoriales sur le problème du manque d'autonomie financière des communes.

Pour 2022, je formule le vœu que les décisions soient prises au niveau local, au plus près de nos concitoyens. Les maires doivent gérer avec plus d'autonomie les affaires locales et doivent pouvoir déroger aux normes imposées par Paris sans discernement. Chaque décision doit être prise par les bons acteurs, aux bons niveaux.

Pour *SAINTE-QUIRIN*, je souhaite que la municipalité puisse mener à bien ses projets dans la mesure de ses moyens. Je me tiendrai à ses côtés pour l'aider, la conseiller et la soutenir.

Je vous souhaite avant tout de pouvoir retrouver une vie « normale » et de participer à nouveau aux moments de convivialité qui manquent tant.

Il était fréquent, sous la Troisième République, de comparer les communes à des « petites républiques » dans la République. Je souhaite donc aux habitants de la petite « République de *SAINTE-QUIRIN* » de vivre heureux et épanouis en 2022.

Saint-Quirin

2000 ans d'histoire en vrac

Les premiers occupants

La croix Guillaume



Les écoles

Les annexions

Le pape Léon IX

Les conseils municipaux

Flottage du bois et Bas-Bois

Conversion et martyre de saint Quirin

Coopération avec d'autres amis de Quirin

Verrerie de Lettenbach, apogée et déclin

Chronologie de l'histoire quirinoise

Cahiers de

Vous pouvez faire l'acquisition de cet ouvrage auprès de l'association des amis du patrimoine chez M. Bloch Jean-Marie 10 rue de la scierie, ainsi qu'à l'office de tourisme de Saint-Quirin au prix de 15 €.

Jeudi 17 mars
de 9h30 à 10h30

ATELIER MOTRICITÉ

À LA SALLE DE JUDO DE SAINT-QUIRIN

POUR LES PARENTS

POUR LES ENFANTS

INSCRIVEZ-VOUS, EN NOUS APPELANT
AU 03. 87. 03. 55. 13. OU
06. 34. 16. 08. 95.
OU PAR MAIL :
RAM.SARREBOURG@WANADOO.FR

POUR LES ASSISTANTS MATERNELS

POUR QUE VOS EMBALLAGES SOIENT RECYCLÉS,
C'EST EN VRAC, SANS SAC, NON EMBOÎTÉS
EN SÉPARANT BIEN LES MATIÈRES.

PAS RECYCLABLE

EMBOÎTÉS

RECYCLABLE

EN VRAC

PAS RECYCLABLE

DANS UN SAC

ON GAGNE TOUS A MIEUX TRIER !

Le service Pôle déchets du PETR du Pays de Sarrebouurg vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année !

PLUS D'INFORMATIONS SUR : WWW.PAYS-SARREBOURG.FR

Pôle Déchets **PAYS DE SARREBOURG**

LE PÔLE DÉCHETS CONSTATE TROP D'ERREURS DE TRI !

En 2020, le Pôle Déchets du Pays de Sarrebouurg enregistre en moyenne 17% de refus de tri, alors qu'auparavant il s'agissait d'environ 9% de refus !

Si l'extension des consignes de tri a permis une progression du recyclage, les erreurs de tri ont quasiment doublé ces derniers mois. Une part importante de ces refus concerne les emballages emboîtés et les nouveaux déchets liés à la crise sanitaire, qui sont des déchets infectieux (masques). Les refus de tri génèrent des surcoûts, mais aussi des risques non négligeables pour la santé des agents de tri (déchets infectieux).

En effet, les emballages déposés dans votre bac de tri sont acheminés au centre de tri de Dieulouard, où ils sont triés pour partie à la main. Les refus de tri (les déchets qui auraient dû être déposés dans votre poubelle d'ordures ménagères ou en déchèterie) sont ensuite réacheminés à la cimenterie de Héming, où ils sont incinérés.

POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS, LES MASQUES, GANTS, MOUCHOIRS C'EST DANS LA POUBELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES.

ON GAGNE TOUS A MIEUX TRIER !

À JETER ? À RECYCLER ?
POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ L'APPLI GUIDE DU TRI

PAIX et ENTREE EN CARÊME

Bonjour à vous toutes et à vous tous. Nous vivons une période bien difficile et incertaine. Nous sommes solidaires de tous les artisans de Paix qui essayent de trouver une solution face à la brutalité de ce qui arrive au peuple Ukrainien et l'aspiration à la souveraineté et à la liberté. Nous entrons en temps de carême par la Prière le Jeûne et le partage. Nous voulons pour nos communautés de paroisses répondre à l'appel du Pape François et des évêques de France. En pièce jointe : l'invitation du pape, la lettre du président de la conférence des évêques de France et quelques prières pour la paix que nous pouvons confier à Dieu en ces temps troubles.

MERCREDI DES CENDRES

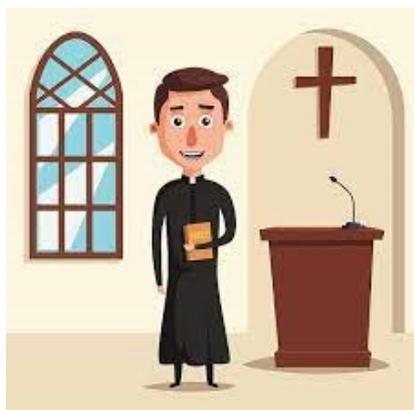
MESSES 2 Messes avec l'intention de la paix 10 h 30 Lorquin et 18 H 30 Abreschviller

JEÛNE 11 h 30 : possibilité d'un jeûne communautaire au fond de l'église de Lorquin : Pomme, pain et eau
19 H 30 : possibilité d'un jeûne communautaire au fond de l'église d'Abreschviller : pomme, pain et eau

PRIERE : de 15 h à 16 h soit dans nos églises ouvertes, soit à la maison ou dans la nature. Un temps de prière personnel : cela peut se faire sous forme de silence, de méditation des pièces ci-jointes comme le psaume 84 et les prières de St François d'Assise et du pape Jean Paul II, un chapelet à Notre Dame de la Paix. Personnellement je serais à Notre Dame de L'hor pour ceux qui souhaitent y venir .

PARTAGE ; une cagnotte disponible pour envoyer une aide notamment à l'AED aide à l'église en détresse pour l'Ukraine.

"Seigneur donne nous la Paix et converti l'Esprit de ceux qui provoquent la guerre"



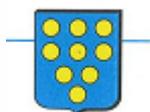
Abbé Gérard NIRRENGARTEN

Secrétariat

Horaires d'ouverture
Céline HOFFMANN
Delphine CARABIN

Lundi 8h00-12h00 et 13h30-17h00
Mardi 13h30-17h30
Mercredi 8h30-12h00
Jeudi 8h00-12h00
Vendredi 8h00-12h00 et 13h30-17h00

Retrouvez-nous sur le web
www.saintquirin.fr



MAIRIE DE SAINT QUIRIN
170 rue du Général de Gaulle
57560 SAINT QUIRIN
03.87.08.60.34

commune-st-quirin@mairiesaintquirin.fr

Etat Civil 2021

Naissances

- Le 1er novembre 2021 : Nina DELILLE fille de Aurélien DELILLE et Julie KUTZEL, rue de la Charmille
Le 2 novembre 2021 : Suzie SCHAEFFLER fille de Mathieu SCHAEFFLER et Roxanne HOCH, rue de la Basse Anneau

Félicitations aux heureux parents

Mariage

- Le 13 novembre 2021 : Jérémy LARRIERE et Morgane RENNAR domiciliés à HATTIGNY

Félicitations aux heureux mariés

Décès

- Le 7 septembre 2021 : Monsieur Christophe FABING, domicilié à Niderhoff
Le 10 septembre 2021 : Madame Berthe RIQUET veuve BOUR, maison de retraite
Le 12 octobre 2021 : Monsieur Jean Marie GACHOTTE, maison de retraite
Le 29 octobre 2021 : Monsieur Gabriel THIEBO, maison de retraite
Le 16 novembre 2021 : Madame Simone ACKERMANN épouse FOHRER, maison de retraite
Le 21 novembre 2021 : Monsieur Marcel RABOT, unité de vie « Le Couaroïl »
Le 7 décembre 2021 : Monsieur Albert SCHIBY, maison de retraite
Le 9 décembre 2021 : Madame Yvette RENAUDI veuve SEPPOLI, maison de retraite
Le 10 décembre 2021 : Madame Marie-Odile MESSE veuve MARCHAL, maison de retraite
Le 23 décembre 2021 : Monsieur Alberto LATTANZIO, maison de retraite
Le 23 décembre 2021 : Madame Alice MASSON veuve HOUILLON, maison de retraite
Le 13 janvier 2022 : Monsieur ROEHR Bernard, Lettenbach
Le 31 janvier 2022 : Madame Christiane STEIN, maison de retraite
Le 6 février 2022 : Madame Yvette REBOUT veuve PRETOT, maison de retraite
Le 25 février 2022 : Monsieur Antoine GAERTNER, maison de retraite
Le 26 février 2022 : Monsieur Aimé MICHELI, maison de retraite

Sincères condoléances aux familles

Récapitulatif de l'état civil année 2021

Naissances :	7	Mariages :	5
PACS :	1	Décès :	30

Vous pouvez nous retrouver sur



Saint-Qu'Infos



Saintquirin

www.saintquirin.fr